Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*BO1EM20V1*

# CONCOURS EXTERNE AU TITRE DE L'ANNÉE 2020

## POUR LE RECRUTEMENT DE CONTRÔLEURS DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

### BRANCHE DU CONTRÔLE DES OPÉRATIONS COMMERCIALES ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 1

(DURÉE : 3 HEURES – COEFFICIENT 4)

# RÉSUMÉ D'UN TEXTE PORTANT SUR LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DU MONDE CONTEMPORAIN ET RÉPONSE À DES QUESTIONS EN LIEN AVEC LE TEXTE

***AVERTISSEMENTS IMPORTANTS***

L'usage de tout document ou matériel autre que le matériel usuel d'écriture et de tout document autre que le support fourni **est interdit**.

**Toute fraude ou tentative de fraude** constatée par la commission de surveillance entraînera l'exclusion du concours.

Veillez à bien indiquer sur votre copie le nombre d'intercalaires utilisés (la copie double n'est pas décomptée).

Il est interdit de quitter définitivement la salle d'examen avant le terme de la première heure.

Le présent document comporte **4 pages** numérotées.

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

*Tournez la page, SVP*

**A.** Résumez le texte en 200 mots (un écart de plus ou moins 10 % est toléré). Vous indiquerez à la fin de votre résumé le nombre **exact** de mots qu'il comprend.

**B.** Définissez et expliquez les mots ou expressions suivants (en caractères gras soulignés dans le texte) :

- développement durable
- saumâtre
- pisciculture
- pharmacopée

**C**. Répondez aux questions suivantes :

**1)** Quel est l'objectif de la Convention de Ramsar ?

**2)** Quels sont les bienfaits générés par les zones humides ? Quels sont les facteurs aggravants impactant leur bon fonctionnement ?

**3)** Pensez-vous que des solutions sont envisageables pour remédier à ce constat alarmiste ? Argumentez votre réponse.

# Lacs, rivières, marais et mangroves disparaissent à grande vitesse

35 % des zones humides, des milieux naturels à la biodiversité particulièrement riche, ont été détruits depuis 1970 sous le double effet de l'action de l'homme et du réchauffement.
Rarement avisé à l'égard de la nature, l'homme est en train de gommer de la surface de la terre l'un des écosystèmes qui lui rendent les services les plus fondamentaux : les zones humides. Lacs, rivières, marécages, marais, tourbières, mangroves ou récifs coralliens disparaissent trois fois plus rapidement que les forêts naturelles.
Drainés, asséchés, interrompus par de multiples barrages, canalisés, étouffés par les proliférations d'algues ou de plantes que dopent les engrais agricoles : 35 % de ces milieux à la biodiversité particulièrement riche ont été détruits depuis 1970 dans le monde. Sous l'effet accélérateur du réchauffement climatique, le rythme des destructions s'emballe depuis 2000 et atteint entre 0,85 % et 1,6 % par an (le taux annuel moyen de disparition des forêts s'élevait à 0,24 % par an entre 1990 et 2015).
Face aux besoins urgents de protéger les milieux humides restants, la Convention de Ramsar, du nom du traité adopté en 1971 dans cette ville iranienne, a établi un bilan inédit de la situation. La première édition des perspectives mondiales des zones humides est parue jeudi 27 septembre, en amont d'une conférence des parties consacrée à ces écosystèmes prévue à Dubaï du 21 au 29 octobre. L'objectif de cette publication est de rappeler leurs responsabilités aux 170 Etats et autres signataires du traité, qui vise à *« conserver et utiliser de façon rationnelle les zones humides »* en contribuant au ***« développement durable »*** dans le monde.
Selon les données agrégées pour ce rapport, ces biotopes fragiles, submergés plus ou moins régulièrement selon les saisons ou les marées, occupent encore 12,1 millions de kilomètres carrés à l'intérieur des terres (à 93 %), et sur les côtes. Entre 13 % et 18 % d'entre eux (soit plus de 2 300 sites) sont classés comme *« d'importance internationale »* et inscrits à ce titre sur la liste de Ramsar. Cela ne suffit pas forcément à les protéger – le secrétariat de la convention recense aussi les sites naturels présentés comme remarquables, mais bien mal en point dans les faits.
*« On constate un lent éveil à la valeur des zones humides,* estime néanmoins Martha Rojas Urrego, secrétaire générale de la Convention de Ramsar. *Les législateurs doivent les intégrer dans les programmes politiques et investir dans leur pérennité. Nous devons éduquer le monde à l'importance critique de cet écosystème dont la disparition est très rapide. Sans les zones humides, nous sommes tous menacés. »*

**Ressources génétiques**

La tâche s'annonce ardue, car les ruisseaux, les fonds d'estuaires, et autres prairies humides sont largement sous-estimés. L'agriculture, l'industrialisation, la pression démographique concourent à la dégradation de ces écosystèmes. On y prélève en excès de l'eau, des sédiments, des poissons. Voire on les assèche pour gagner des terres. Boueuses, considérées comme des nids à moustiques, elles n'ont pas bonne réputation malgré leur grande diversité biologique.

Pourtant, riches d'une eau douce ou **saumâtre** selon les cas, elles fournissent poissons, coquillages et crustacés à des millions de personnes. Dans les sites de pêche à l'intérieur des territoires, on capturait 2 millions de tonnes de poissons en 1950, pour arriver à plus de 11,6 millions de tonnes en 2012. Sans compter la **pisciculture** pratiquée en eau douce.
Les zones humides procurent aussi des ressources génétiques pour la **pharmacopée**, elles filtrent certains contaminants, modèrent la sécheresse, protègent des inondations. Sur les littoraux où les mangroves n'ont pas été sacrifiées au profit de bassins aquacoles ou des marinas, elles atténuent l'impact des tempêtes. Les auteurs du rapport notent que les zones humides jouent en outre un rôle

important dans les secteurs du transport, du tourisme, et qu'elles comportent des valeurs culturelles et spirituelles aux yeux de bien des peuples.
Qu'ils viennent s'y reproduire ou qu'ils y vivent, les animaux sont les premiers touchés par cette régression. Tortues marines, grands mammifères, reptiles d'eau douce, amphibiens, mollusques non marins, coraux, crabes, écrevisses figurent parmi les populations plus en danger de disparition, tandis que les oiseaux d'eau ne cessent de diminuer depuis la fin des années 1980.
Sur plus de 19 500 espèces dépendant des milieux humides, un quart sont désormais menacées d'extinction selon l'Union internationale pour la conservation de la nature – davantage que la faune terrestre –, en particulier dans les régions tropicales. De fait, de toutes les populations animales, ce sont celles qui vivent dans les rivières et les ruisseaux qui connaissent le déclin le plus marqué, davantage encore que celles des lacs et des marais. Depuis 1970, les poissons d'eau douce se sont effondrés de 81 % dans le monde. Le constat pour ces derniers est accablant à Madagascar, en Nouvelle-Zélande, mais aussi en Europe et dans les Andes.
Tandis que les zones humides naturelles régressent comme peau de chagrin, étangs et surtout réservoirs et rizières artificiels se développent, mais sont loin de les compenser. C'est l'Asie qui en est globalement la mieux dotée : elle abrite 32 % de la superficie mondiale ; suivie de l'Amérique du Nord (27 %), de l'Amérique latine et des Caraïbes (16 %), de l'Europe (13 %), de l'Afrique (10 %), et de l'Océanie (3 %). Dans le trio des contrées qui ont le plus dilapidé leurs richesses, l'Amérique latine et les Caraïbes arrivent en tête avec près de 60 % de superficie en moins entre 1970 et 2015 ; l'Afrique en a perdu 42 % et l'Europe 35 % pendant à peu près la même période.
Les sociétés humaines se privent ainsi d'un autre service essentiel que leur rend la nature. Ainsi, bien qu'elles n'occupent que 3 % de la surface terrestre, les tourbières stockent deux fois plus de CO2 que toutes les forêts du monde. Les marais, les herbiers marins, les mangroves sont aussi des écosystèmes riches en carbone. Toutefois, les zones humides produisent aussi de 20 % à 25 % du méthane émis autour de la planète. Et l'augmentation des températures devrait augmenter leurs émissions de ce gaz à effet de serre, en particulier dans les régions de pergélisol.

*LE MONDE – 27.09.2019 par Martine VALO*